



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 mars 2026

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Cochard Joëlle, La Frasse : Travaux d'assainissement énergétiques des combles et de la toiture, pan « Est » et rénovation intérieure (parcelle RF No 204).

- de prendre acte des travaux suivants, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
 - Martin Estelle, Le Carroz : Travaux d'entretien du mur de soutènement (parcelle RF No 163).
 - Widmer Jeff et Aurélie, Le Bas : Rénovation du bûcher et remplacement du cabanon de jardin existant (parcelle RF No 802).
 - Henchoz Mikaël, Joakim et Valentin, Crau Dessus : Remplacement du réservoir d'eau potable du chalet d'alpage par une citerne en plastique de 10'000 litres (parcelle RF No 577).